

Le droit d'être moi

Introduction

Le dossier d'introduction de « Nos droits, nos responsabilités » propose les réflexions suivantes sur le thème du *droit d'être moi* :

Chacun est un être individuel et unique. De nombreuses influences comme le milieu familial, la culture, les expériences, les intérêts et les compétences nous forment tous. Chacun a le droit d'être soi et devrait être fier de ce qu'il est, libre d'exprimer son individualité de diverses manières. C'est la diversité des peuples et des cultures qui fait la richesse du monde. La compréhension des différentes cultures débouche sur une plus grande tolérance et une paix plus étendue parce qu'elle nous permet de reconnaître que chacun exprime son individualité de manière très différente. En considérant cet aspect du thème, nous devons toujours nous rappeler que dans certaines cultures le groupe est considéré plus important que l'individu. Une compréhension plus approfondie des autres cultures nous révèle aussi que les stéréotypes ne représentent pas tout le tableau.

Nous pouvons amorcer notre travail sur cette question en explorant notre propre individualité, puis en nous interrogeant sur la manière d'obtenir le meilleur de chacun et sur les liens entre ce que nous avons découvert et le Mouvement des Guides et des Éclaireuses. Le droit d'être moi, c'est être soi et aussi ne pas porter de jugement. C'est le droit d'être différent, tant que l'on est responsable. C'est la détermination de ce que ces responsabilités sont pour soi mais aussi pour la famille, les amis, les groupes et la communauté.

*C'est aussi un thème qui traite du passé qui nous a formés, de l'avenir et de ce qu'il nous réserve. La plupart des gens ont une idée de ce qu'ils veulent faire et être. Ceci devrait être fonction de ce qui est important pour eux en tant qu'individus plutôt que de la nécessité d'être comme les autres. **Chacun a un rôle à jouer dans le monde.** Nous sommes une communauté planétaire dont les membres comptent les uns sur les autres pour leur survie.*

Un dossier d'activités accompagne le *droit d'être moi* et a été conçu pour renforcer les principes énoncés ci-dessus. Son but est d'aider les responsables à encourager les guides et les éclaireuses à approfondir leur connaissance de soi et à explorer les facteurs qui ont façonné leur existence ainsi que le rôle qui peut et doit être le leur dans le monde. Certaines de ces activités faciliteront chez le lecteur une réflexion plus approfondie sur ces questions tandis que d'autres l'aideront à avancer dans la vie et à promouvoir ses plans d'avenir.

Avant de vous lancer dans une activité ou d'en concevoir d'autres, consultez la liste des droits de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Quels sont ceux qui ont trait au *droit d'être moi* ? Les suivants, éventuellement :

- La possibilité de se prévaloir de tous les droits, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe ou de religion ;
- Le droit à un nom et à une nationalité ;
- Le droit d'accès à des informations vous concernant ;
- Le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique ;
- Le droit à la liberté de pensée ;
- Le droit de participer librement à la vie culturelle de la communauté ;
- Des devoirs envers la communauté et le devoir de respecter les droits et libertés d'autrui.

Le premier droit principal énuméré dans la Convention relative aux droits de l'enfant les résume sous la rubrique de la non-discrimination. Il affirme que :

« Tous les droits s'appliquent à tout enfant, sans distinction aucune, indépendamment de toute considération de race, de sexe, de religion, de langue et d'incapacité ou de contexte familial. »

Selon vous, qu'est-ce qui a trait au *droit d'être moi* ?

La liste des droits énoncés ci-dessus est un bon point de départ pour la réflexion et la discussion. Vous trouverez aux paragraphes suivants quelques premières réflexions qui s'en inspirent. Des questions et des suggestions ont été ajoutées pour faciliter le débat et pourront servir de base au développement d'activités.

La possibilité de se prévaloir de tous les droits, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe ou de religion.

Nous vivons dans un monde où règne l'inégalité. Nous avons tous beaucoup de choses en commun, et pourtant nous partageons un passé mondial de discrimination fondé sur les différences entre nous. L'impact de l'histoire et de la géographie humaine sur les sociétés contemporaines est à la fois complexe et persistant. Nous portons, toute notre vie, le fardeau de l'histoire. Tôt dans l'existence, nous sommes tous conscients d'avantages et de désavantages, fonction de notre lieu de naissance et de notre apparence, qui façonneront notre existence. Ceci est difficile à accepter ou à résoudre. Beaucoup d'entre nous ne sont même pas conscients de leurs préjugés car ces derniers se sont formés au cours de la petite enfance ou, de manière subconsciente, sous l'influence de la société et des médias.

S'interroger sur qui nous sommes, pourquoi nous sommes est un excellent point de départ ; réaliser tout ce que notre identité doit à notre lieu de naissance plutôt qu'à d'éventuels choix éclairés de notre part nous conduit plus loin encore. Rien n'est plus révélateur qu'une réflexion sur les stéréotypes, et la remise en cause de nos présomptions concernant ce que croit un groupe religieux ou racial particulier ou la manière dont le sexe opposé pense. Il peut être extrêmement déconcertant, par exemple, de se rendre compte que les attentes que nous avons des hommes et des femmes, ou des garçons et des filles, reposent souvent sur ce que la société considère approprié, notamment en termes d'habillement, de travail ou de conduite. Surtout quand on découvre, par la suite, que les attentes de la société varient non seulement d'un endroit à l'autre mais d'une période à l'autre.

Il est utile d'amorcer, d'une manière générale et par une discussion, une réflexion sur ces questions.

- Quelles sont ou ont été les influences les plus importantes sur votre vie ? Sont-elles génétiques et héritées ou sont-elles liées à votre éducation ?
- Quelles sont les présomptions souvent faites à votre égard, de manière erronée selon vous ? Représentent-elles sur un stéréotype quelconque ?
- Quels groupes de gens avez-vous tendance à stéréotyper ?

Une discussion de ce genre devrait aider à approfondir la compréhension ; pour aller plus loin encore, choisissez ou créez des activités. Interrogez-vous sur la manière de faire prévaloir ses droits, et ceux des autres, de manière constructive. N'oubliez pas d'insérer la discussion et vos actions dans le contexte du Guidisme et du Scoutisme féminin.

- Quel rôle votre association peut-elle et devrait-elle jouer pour aider à faire face aux préjugés ?
- Quel rôle les guides et les éclaireuses devraient-elles jouer dans leur communauté et dans le monde ?

Le droit à un nom et à une nationalité.

Pour ceux d'entre nous, pour qui la possession d'un patronyme et d'une nationalité va s'en dire, il est difficile de concevoir la privation de ce droit. Et pourtant, beaucoup naissent sans « identité », ayant été rendus orphelins par la guerre, la famine ou la maladie, ou se voient privés de leur identité à la suite d'une rupture familiale, de la guerre ou de préjugés politiques, ou encore fuient leur pays natal en proie à l'insécurité et aux menaces. Les personnes concernées se trouvent souvent, si elles ont de la chance, hébergées avec de nouvelles familles ou dans de nouveaux pays, dont la langue et la culture sont parfois totalement différentes des leurs. Leur sentiment d'isolement est naturel, la méfiance et l'inquiétude de la population locale peut-être autant. Que pouvons-nous faire pour mieux comprendre les causes de la situation, les sentiments des personnes affectées et les actions à envisager pour améliorer les choses ?

- Réfléchissez à l'origine de votre nom de famille.
- Penchez-vous sur l'histoire de votre propre famille et retrouvez la trace de tout changement de patronyme ou de nationalité et la raison de ces changements.
- Réfléchissez à un groupe particulier de réfugiés dans le monde que vous savez avoir été persécutés à cause de leur identité. Les a-t-on privés de leur nationalité ?
- Réfléchissez aux personnes qui ont quitté leur foyer afin de s'établir dans un autre pays pour des raisons économiques. Que ressentent-elles ? Que ressent la population locale ?
- Pourquoi certains immigrants changent-ils leur nom pour lui faire perdre sa consonance « étrangère » dans leur pays d'accueil ? Est-il juste qu'ils aient à le faire ?
- Pourquoi semble-t-il, selon vous, que dans les pays à forte immigration les facteurs de division l'emportent sur les facteurs d'union ?
- Les cultures qui existent dans leur propre pays sont-elle différentes des cultures des immigrants ?

Le droit d'accès aux informations vous concernant.

Il est difficile d'assumer la responsabilité de son existence si on est privé de l'accès aux informations susceptibles de la façonner. Ces informations sont de toutes sortes, du rapport scolaire aux notes médicales, de l'opinion d'une cheftaine sur les qualités de l'équipe à l'évaluation par une banque d'un risque financier. Il est toujours utile de savoir ce que les gens pensent et de partager également avec d'autres notre point de vue sur les opinions qu'ils expriment. On assiste, dans de nombreux pays et secteurs, à un engagement croissant à l'égard d'une transparence ou d'une ouverture accrue, d'un soi-disant partenariat et partage des responsabilités. S'il est aisé de recourir à ce langage, il est, toutefois, plus difficile d'appliquer la promesse qu'il contient. Parfois nous ne voulons pas entendre la vérité ; parfois nous refusons de la dire ; parfois encore il est préférable de ne rien dire, peut-être pour protéger les sentiments des autres.

- Quelles personnes et quelles organisations détiennent des informations à votre sujet ?
- Partagent-elles cette information ? Si elles le font, avec qui ? Si elles ne le font pas, pourquoi pas ?
- Pouvez-vous trouver des exemples montrant comment il vous a été bénéfique de savoir comment les autres réagissaient à votre égard ?
- Pouvez-vous trouver des exemples de la manière dont vous pourriez bénéficier d'un accès accru à des renseignements vous concernant – pouvez-vous agir dans ce sens ?
- Est-il parfois nécessaire de détenir des informations sur autrui ? Quand et pourquoi, et s'agit-il d'un non-respect de leurs droits ?

Le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique.

Nous sommes tous égaux devant la loi qui devrait nous accorder à tous un accès égal à la justice. Mais il n'en est pas toujours ainsi. Un bon avocat peut coûter cher. Beaucoup craignent la loi ou doutent de sa capacité à traiter chacun de manière égale. D'autres redoutent que leur situation n'empire du fait d'un recours à la loi. Pour ces raisons et bien d'autres encore, beaucoup tolèrent la violence ou les abus, les traitements injustes et des pratiques illégales. Mais la situation s'améliore dans ce domaine, bien souvent grâce à la connaissance, la connaissance de ce que dit la loi et de la marche à suivre pour obtenir de l'aide. Un grand nombre d'organisations caritatives ont été établies aujourd'hui pour aider sur ce plan mais elles ne sont pas présentes partout.

- Renseignez-vous sur un aspect de la loi qui a de l'importance pour vous.
- Les lois sont-elles respectées ?
- Essayez de contacter une organisation ou une association caritative locale offrant des conseils juridiques et demandez-lui de parler à votre groupe de ses services.
- Comparez la manière dont les lois varient entre les pays et réfléchissez aux raisons de ces différences.

Le droit à la liberté de pensée.

Qu'est-ce qui façonne nos pensées ? Nos parents et notre famille, les médias, les ouvrages que nous lisons, nos professeurs? Que se passe-t-il si nous sommes en désaccord avec quelqu'un ? Est-ce facile de convenir que nous ne sommes pas du même avis ? Pour la plupart d'entre nous, c'est en grandissant que se forment nos convictions et nos valeurs qui, pour certaines, demeurent inchangées avec le temps tandis que d'autres se transforment parfois de manière radicale à la lumière de l'expérience. Certains pays ont connu des changements significatifs en adoptant la démocratie. Quel est le sens de la démocratie ? Appuie-t-elle le point de vue de la majorité, celui de l'individu ou les deux ? C'est un privilège énorme de savoir que nous pouvons avoir une opinion différente de celle des autres sans être, pour autant, persécutés. Toutefois, à un moment donné de l'histoire de la plupart des pays, et à l'heure actuelle dans certains pays, les gens sont méprisés ou même châtiés pour leurs croyances. Il est souvent très difficile d'avoir une opinion différente de la majorité, même à l'école. Nous pouvons questionner notre propre jugement, nous demander pourquoi les autres acceptent si facilement quelque chose qui pour nous est si manifestement erroné. Nous pouvons craindre d'être rejetés ou traités comme des étrangers au groupe.

- Pensez à quelque chose en quoi vous croyez fortement. Quels sont les facteurs qui ont façonné cette conviction ?
- Réfléchissez à un sujet sur lequel, vous le savez, les gens ont diverses opinions – quelles sont, selon vous, les raisons de ces divergences ?
- Réfléchissez à une occasion où vous avez refusé d'écouter le point de vue de quelqu'un d'autre ; pourquoi et quelles en ont été les conséquences ?

Le droit de participer librement à la vie culturelle de la communauté.

Notre vie culturelle – notamment, la musique, l'art, la littérature, l'art dramatique, la danse et les débats – nous aide à façonner notre existence, nos convictions, nos amitiés et notre carrière. Elle nous aide à déterminer comment nous voulons vivre, ce que nous voulons dans la vie, ce qui nous rend heureux. Plus nous avons de chances de participer à une vie culturelle, plus nous sommes exposés aux questions, aux défis et aux points de vue qui ont de l'importance. De la même manière, si nous sommes privés de cet enrichissement, nos perspectives et nos expériences sont circonscrites et nos choix limités. Le droit de participer librement ne signifie pas, toutefois, le droit de faire à notre guise : sortir tard le soir malgré l'opposition des parents, participer à des activités dont nous n'avons pas l'âge légal, nous inscrire dans des cours et des groupes onéreux, bien au-dessus de nos moyens et de ceux de nos parents ; une participation diversifiée et significative à une palette d'activités appropriées à notre âge, voilà ce à quoi nous avons droit. (Noter aussi que les adultes doivent se souvenir qu'ils n'ont pas le droit d'agir comme bon leur semble !)

- Quelles sont les activités culturelles auxquelles vous participez régulièrement ?
- Réfléchissez aux expériences culturelles qui ont été les vôtres sous chaque rubrique : repas, musique, art, art dramatique, danse, littérature, débats. Quelles sont celles qui manquent et pourquoi ? Que pourriez-vous ajouter à la liste des rubriques culturelles ?
- Quelle est l'activité culturelle qui a eu le plus d'impact sur vous et votre vie ? Quelle est la dernière chose que vous abandonneriez ?
- Quel rôle le Mouvement des Guides et des Éclaireuses peut-il jouer afin de rehausser la vie culturelle de ses membres ?
- Réfléchissez aux différentes façons d'enrichir vos propres expériences – écoutez un genre de musique différent, lisez un ouvrage différent de vos goûts habituels. Demandez à quelqu'un que vous admirez de vous recommander un ouvrage.
- Comment pouvez-vous aider à élargir l'horizon culturel de vos camarades ?
- Comment pouvez-vous améliorer l'accès à l'une ou l'autre de ces activités culturelles pour ceux qui ont moins de chance que vous ?

Des devoirs envers la communauté et le devoir de respecter les droits et libertés d'autrui.

L'essentiel de ce qui précède concerne vos droits, en qualité de citoyens, à être vous-mêmes, à vivre pleinement votre vie, à exprimer vos pensées et vos sentiments. Nous partageons tous ces droits. En conséquence, nos droits sont associés à la responsabilité de veiller à ce que nous respections les droits d'autrui. En d'autres termes, à chaque droit correspond une responsabilité. À nous d'évaluer si notre droit de nous exprimer librement peut porter préjudice à une autre personne qui a le droit d'être ce qu'elle est. Nous devons être conscients du fait que l'accès à des informations ne doit pas compromettre le droit d'autrui à la vie privée. Du fait également que notre participation à la vie culturelle peut sembler parfois une invasion du temps et de l'espace d'autrui. D'où la nécessité de considérer ces responsabilités comme les privilèges qu'elles sont en réalité. Il faut une certaine maturité pour déterminer comment parvenir à un équilibre entre nos besoins et nos intérêts et ceux de la communauté. Être des citoyens conscients de leurs responsabilités, cela consiste à améliorer notre mode d'existence en utilisant des moyens qui encouragent une plus grande harmonie et un sentiment de progrès partagé. C'est aussi être prêts à répondre de nos actions. Notons également que ce 'droit' exige que nous acceptions que dans certaines cultures le groupe soit considéré comme primant sur l'individu : il est important d'examiner si cela signifie qu'il existe parfois un conflit entre le but de la société et celui de l'individu. Comment concilier les deux ?

- Comment vos responsabilités à l'égard de votre famille, de vos amis et de la communauté s'insèrent-elles dans le thème du *droit d'être moi* au caractère essentiellement individuel ?
- Donnez un exemple de la manière dont les conflits surgissent et dont on peut les résoudre.
- Réfléchissez à un exemple de conflit d'intérêt dans votre propre communauté. Y a-t-il quelque chose que vous ou le groupe pouvez faire à ce sujet ?

Les activités qui suivent s'inspirent de certaines des questions que nous venons de soulever. Vous êtes libres de les adapter à vos besoins et d'en imaginer d'autres en fonction de vos intérêts et de vos circonstances locales. Nous espérons qu'elles offriront un point de départ utile, mais prenez le temps de vous pencher à nouveau sur les questions précédentes et de créer vous-même d'autres activités. Souvenez-vous que *le droit d'être moi* est l'un de six dossiers consacrés à l'exploration de la question des droits – peut-être pourrez-vous lier entre elles les activités de différents modules afin d'acquérir, de cette manière, une meilleure vue d'ensemble des droits et des responsabilités.

DOSSIER D'ACTIVITÉS

GUIDE DES ACTIVITÉS

On peut se servir de toutes les activités dans un but d'auto-assistance ou d'entraide. Certaines activités se prêtent davantage à une réalisation collective, d'autres à une réalisation individuelle. Certaines activités encouragent une collaboration étroite avec la communauté locale, d'autres incitent à une interaction à l'échelle mondiale. Les fiches d'activités renseignent sur la spécificité de chacune.

Dans la planification et réalisation de chaque activité, ayez le réflexe **PPN** :

- Partenariat** : pouvons-nous nous associer à une autre organisation dans la réalisation de cette activité ?
Publicité : pouvons-nous faire mieux connaître notre action par l'intermédiaire des médias ou en propageant des informations ?
Notes : comment garder une trace de ce que nous accomplissons ?

Les fiches d'activités s'adressent aux responsables de groupes qui pourront les utiliser directement avec des membres de l'AMGE, ou aux guides/éclaireuses opérant indépendamment. Adaptez-les à vos circonstances particulières. Ces fiches peuvent être photocopiées et distribuées. On pourra également en extraire certains passages afin de les lire à haute voix ou de les recopier sur un tableau ou un chevalet de conférence durant les réunions de groupe. Les activités proposées dans ce dossier constituent un point de départ; elles ont valeur d'exemple et il n'est pas certain qu'elles vous conviennent. L'une des « responsabilités » rattachées au thème consiste à réfléchir par soi-même aux meilleurs moyens de soutenir la question des droits. Nous espérons que vous trouverez vos propres idées en fonction des conditions locales et de vos besoins et que vous saurez les partager avec d'autres.

Adaptez les activités, y compris la langue, en fonction des conditions locales.

TITRE DE L'ACTIVITÉ : ORIGINES FAMILIALES

TRAVAIL INDIVIDUEL	TRAVAIL COLLECTIF	MIEUX COMPRENDRE
		FAIRE VALOIR SES PROPRES DROITS
		INFORMER LES AUTRES
COMMUNAUTÉ LOCALE	COMMUNAUTÉ MONDIALE	INFLUENCER LES AUTRES
		FAIRE VALOIR LES DROITS DES AUTRES
		AUTRE

OBJECTIF

En apprendre davantage sur les origines de sa famille et en être fier.

MÉTHODE

Réfléchir à la manière de s'y prendre pour se renseigner sur les origines de sa famille, de son nom, le lieu de naissance des parents, grands-parents et autre parenté ; comment était leur famille, ce que faisaient ses membres, si l'un d'entre eux a émigré à l'étranger.

Monter un album pour y consigner tous les renseignements obtenus sur le projet. Inclure des images, des dessins, des témoignages – ne pas se contenter de faits élémentaires. Y joindre un arbre généalogique remontant aussi loin que possible. Utiliser, au besoin, une grande feuille de papier à déplier pour y inclure tous les membres. Consulter, au préalable, d'autres arbres généalogiques pour s'informer sur les renseignements à inclure et leur présentation.

RÉSULTAT

Un album consacré à l'histoire de la famille à conserver précieusement. Un sentiment accru de votre place dans l'histoire de votre famille. Des surprises à foison en écoutant les membres plus âgés de votre famille vous raconter leur vie et en apprenant nombre de choses que vous ignoriez !

PARTENAIRES ET PUBLICITÉ

Même s'il s'agit d'une activité individuelle, il est souvent très agréable de travailler avec un(e) camarade, chacun/e se concentrant sur son propre album. C'est une bonne idée de réunir tout le groupe régulièrement pour un échange d'idées dont chacun peut s'inspirer pour agrandir son album.

Vous pourriez consacrer une activité de ce genre à une personnalité de la communauté locale qui fait l'admiration de tous pour son œuvre ou les valeurs qu'elle représente, et lui offrir l'aboutissement de votre recherche en témoignage de votre appréciation.

Si, dans le cadre de votre activité, vous choisissez pour cible une célébrité ou un « héros » du voisinage, la presse locale pourrait être intéressée. Peut-être pourriez-vous choisir la plus ancienne des guides et éclaireuses de l'endroit et rehausser le profil du guidisme par la même occasion. N'oubliez pas de faire connaître au public les raisons de ce projet.

NOTER SES IDÉES

L'album est idéal pour consigner cette activité.

Conservez une fiche ou un carnet personnel pour inscrire vos réalisations dans le cadre du thème triennal.

ÂGE

Tous les âges.

REMARQUES

C'est une activité idéale pour renforcer la fierté de sa famille et de son histoire.

Cette activité bénéficie d'une supervision et de l'injection de nouvelles idées pour entretenir l'enthousiasme et l'intérêt. S'efforcer, autant que possible, de rendre la présentation attrayante sur le plan visuel et amusante à préparer – pour maintenir l'enthousiasme du rédacteur ou du lecteur, de longues pages d'écriture sont loin d'être idéales !

TITRE DE L'ACTIVITÉ : MA VIE JUSQU'ICI		
TRAVAIL INDIVIDUEL	TRAVAIL COLLECTIF	MIEUX COMPRENDRE
		FAIRE VALOIR SES PROPRES DROITS
		INFORMER LES AUTRES
COMMUNAUTÉ LOCALE	COMMUNAUTÉ MONDIALE	INFLUENCER LES AUTRES
		FAIRE VALOIR LES DROITS DES AUTRES
		AUTRE
<p>OBJET Réfléchir à votre vie jusqu'à présent et aux événements qui l'ont façonnée.</p>		
<p>MÉTHODE Tracer sur une longue feuille de papier un axe chronologique allant de votre date de naissance à aujourd'hui. Y indiquer tous les événements qui selon vous ont modifié votre façon de penser. Il peut s'agir d'événements publics ou de faits qui ne concernent que vous.</p>		
<p>RÉSULTAT Partager les résultats avec votre patrouille et expliquer comment chacun de ces événements a apporté des changements dans votre vie. Écouter ce que les autres ont à dire et comparer les choix de chacun.</p>		
<p>PARTENAIRES ET PUBLICITÉ Peut-être pourriez-vous créer une pièce en amalgamant les résultats du travail de tous et la présenter aux parents pour les sensibiliser à des faits qui pour les jeunes ont beaucoup d'importance.</p>		
<p>NOTER SES IDÉES Vous pourriez faire une exposition de vos découvertes. Conservez une fiche ou un carnet personnel pour inscrire vos réalisations dans le cadre du thème triennal.</p>	<p>ÂGE Tous les âges.</p>	
<p>REMARQUES Cette activité peut être une excellente manière de faire parler les jeunes d'événements qui ont eu un impact sur eux. Ils auront éventuellement besoin qu'on les aide à réfléchir – la cheftaine pourrait préparer son propre axe chronologique à titre d'exemple. Vous pourriez donner plus d'ampleur à cette activité en demandant aux jeunes de 'rêver' et de se fixer des buts afin de réaliser leurs rêves en allongeant l'axe chronologique. Nous pouvons, de cette manière, insister sur le fait qu'ils ont un rôle à jouer dans ce qui leur arrivera dans l'avenir.</p>		

TITRE DE L'ACTIVITÉ : LE JEU DU GENRE		
TRAVAIL INDIVIDUEL	TRAVAIL COLLECTIF	MIEUX COMPRENDRE
		FAIRE VALOIR SES PROPRES DROITS
		INFORMER LES AUTRES
COMMUNAUTÉ LOCALE	COMMUNAUTÉ MONDIALE	INFLUENCER LES AUTRES
		FAIRE VALOIR LES DROITS DES AUTRES
		AUTRE
<p>OBJET Introduire le concept du genre et montrer comment le genre affecte nos attitudes à l'égard des gens.</p>		
<p>MÉTHODE Demander au groupe s'il comprend la différence entre sexe (différences biologiques) et genre (attentes de la société). Expliquer ceci de manière simple et rapide, en mettant l'accent sur la manière dont les caractéristiques du genre varient dans le temps et l'espace (voir la fiche 1). Distribuer la liste des affirmations fournies (fiche 2) et demander aux participants d'inscrire G là où selon eux elles se rapportent au genre et S là où selon eux elles se rapportent au sexe.</p>		
<p>RÉSULTAT Discuter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - si les affirmations étaient surprenantes - si le genre est inné ou acquis - comment les rôles et les attentes relevant du genre varient avec les sociétés, les cultures et le temps - comment l'âge, la race et la classe sociale sont également des facteurs importants qui déterminent les rôles découlant du genre. 		
<p>PARTENAIRES ET PUBLICITÉ</p>		
<p>NOTER SES IDÉES Produire une affiche afin de démontrer une question relative au genre. Conserver une fiche ou un carnet personnel pour inscrire vos réalisations dans le cadre du thème triennal.</p>	<p>ÂGE Plus particulièrement approprié aux membres plus âgés, mais peut être proposé aux plus jeunes à condition de la leur présenter avec soin – il est important de ne pas introduire de préjugés.</p>	
<p>REMARQUES La question de ce qui est approprié pour les femmes et pour les hommes, pour les garçons et les filles, peut être une question sensible. Veillez à ne pas offenser. Faites attention également à ne pas miner les valeurs et les rôles traditionnels de la femme, il ne s'agit en aucune façon de les discréditer – la question qui nous concerne ici est celle du CHOIX !</p>		

SEXE ET GENRE

SEXE Caractéristiques biologiques (de l'homme ou de la femme)
Immuable

GENRE Construit socialement
Acquis au travers de la culture
Change avec le temps et l'endroit
Peut résister au changement

Ex. : Activités masculines/féminines
Habillement
Comportement
Qualités
Attentes

**Le GENRE est défini par la société et la culture,
il ne découle pas automatiquement du SEXE.**

AFFIRMATIONS SUR LES HOMMES ET LES FEMMES

1. Les femmes donnent naissance aux enfants, les hommes pas.
2. Les petites filles sont douces, les garçons durs.
3. Dans un cas, quand un enfant élevé comme une fille apprend qu'il était en fait un garçon, ses notes scolaires s'améliorèrent de façon remarquable.
4. En Inde, chez les ouvriers agricoles, la rémunération des femmes représente de 40 à 60% des salaires masculins.
5. Les femmes peuvent allaiter les nourrissons, les hommes peuvent leur donner le biberon.
6. En Grande-Bretagne, la plupart des ouvriers du bâtiment sont des hommes.
7. Dans l'ancienne Égypte, les hommes restaient à la maison et s'occupaient du tissage. Les femmes s'occupaient des affaires familiales. Elles héritaient de biens, les hommes pas.
8. À la puberté, la voix des garçons mue, pas celle des filles.
9. Selon une étude de 224 cultures, dans cinq d'entre elles les hommes préparaient tous les repas et dans 36 autres, les femmes étaient entièrement responsables du secteur du bâtiment.
10. Selon des statistiques de l'ONU, les femmes assument 67% des tâches mondiales et pourtant leurs gains ne représentent que 10% du revenu mondial.

TITRE DE L'ACTIVITÉ : LE RESPECT		
TRAVAIL INDIVIDUEL	TRAVAIL COLLECTIF	MIEUX COMPRENDRE
		FAIRE VALOIR SES PROPRES DROITS
		INFORMER LES AUTRES
COMMUNAUTÉ LOCALE	COMMUNAUTÉ MONDIALE	INFLUENCER LES AUTRES
		FAIRE VALOIR LES DROITS DES AUTRES
		AUTRE
<p>OBJECTIF Mettre l'accent sur l'importance du respect mutuel.</p>		
<p>MÉTHODE</p> <ol style="list-style-type: none"> Demander aux participants de consacrer deux minutes à réfléchir à une période de leur vie où ils ont eu le sentiment d'être respectés. Ce temps expiré, leur demander de prendre quelques minutes supplémentaires pour réfléchir à une période de leur vie où on leur a manqué de respect. En petits groupes de trois, accorder 20 minutes à la discussion des questions suivantes portant sur les deux exemples choisis : <ul style="list-style-type: none"> que s'est-il passé ? comment cela s'est-il passé ? quels étaient vos sentiments ? Avec le reste du groupe, dresser une liste des sentiments engendrés par le respect et une autre liste des sentiments engendrés par le manque de respect. À débattre : les diverses formes d'expression du respect, comment ces formes varient entre les enfants et les personnes âgées, selon le genre, entre la ville et la campagne, etc. 		
<p>RÉSULTAT Une compréhension plus approfondie des sentiments d'autrui si nous leur manquons de respect et de la manière dont nous pouvons modifier notre comportement en fonction de la personne qui est concernée.</p>		
<p>PARTENAIRES ET PUBLICITÉ Faire participer les parents !</p>		
<p>NOTER SES IDÉES Mettre les membres au défi de montrer du respect à trois personnes, quand elles le méritent et de manière appropriée. Inscrire les résultats sur un tableau mural.</p> <p>Conserver une fiche ou un carnet personnel pour inscrire vos réalisations dans le cadre du thème triennal.</p>	<p>ÂGE S'adresse plus particulièrement aux membres plus âgés, mais peut être simplifié pour les plus jeunes.</p>	
<p>REMARQUES Veiller à ce que cette activité ne prenne pas un aspect trop personnel ou à ce que les participants n'aient pas l'impression qu'ils devront parler de quelque chose qui les dérange.</p>		

TITRE DE L'ACTIVITÉ : PRUDENCE EN MATIÈRE DE CULTURE

TRAVAIL INDIVIDUEL	TRAVAIL COLLECTIF	MIEUX COMPRENDRE
		FAIRE VALOIR SES PROPRES DROITS
		INFORMER LES AUTRES
COMMUNAUTÉ LOCALE	COMMUNAUTÉ MONDIALE	INFLUENCER LES AUTRES
		FAIRE VALOIR LES DROITS DES AUTRES
		AUTRE

OBJECTIF

Approfondir et explorer nos idées préconçues et nos préjugés à l'égard des autres.

MÉTHODE

1. Demander aux participants de former des équipes de trois ou quatre personnes et de s'asseoir ensemble. Ils auront besoin de plusieurs feuilles de papier et d'un crayon.
2. Appeler un membre de chaque groupe pour lui remettre un mot. Dire à chacun de retourner vers le groupe et d'illustrer ce mot par un dessin. Les membres de l'équipe doivent deviner de quel mot il s'agit. On ne peut utiliser ni chiffres ni mots, seulement des dessins. Le reste de l'équipe ne peut que deviner, il lui est interdit de poser des questions. L'artiste ne peut parler que pour confirmer que leur interprétation est la bonne.
3. Une fois le mot deviné correctement, l'équipe doit le prononcer à haute voix – inscrire le score sur un tableau de conférence.
4. Après chaque partie, demander aux artistes d'inscrire le mot concerné sur leur dessin, qu'il soit terminé ou non.
5. Passer maintenant à un autre membre de l'équipe et recommencer l'exercice. Continuer jusqu'à utilisation de tous les mots.

RÉSULTAT

Une fois l'exercice fini, demandez aux groupes d'afficher leurs dessins pour comparer les différentes images et débattre des points suivants : pourquoi certaines images sont-elles plus difficiles que d'autres à représenter ? Les images correspondent-elles à la réalité ? D'où ces images nous viennent-elles ? Sont-elles négatives ou positives et quel effet ont-elles sur nos relations avec les personnes concernées ?

PARTENAIRES ET PUBLICITÉ

NOTER SES IDÉES

Conservez une fiche ou un carnet personnel pour inscrire vos réalisations dans le cadre du thème triennal.

ÂGE

Plus approprié aux membres plus âgés.

REMARQUES

Notez que les personnes qui doutent de leur talent artistique montreront une certaine réticence. Encouragez chacun à être le dessinateur. On n'est pas à la recherche d'œuvres d'art ! Les opinions toutes faites ne sont pas seulement inévitables, elles sont également nécessaires pour que nous puissions établir des rapports avec notre entourage. Évitez tout jugement, l'objet de cet exercice étant d'aider les participants à se rendre compte du peu de vérité contenu dans les stéréotypes et des risques qu'ils présentent par conséquent, dont le danger de discrimination. Il est intéressant de noter que nous avons tendance à ne pas avoir d'idées préconçues au sujet de personnes avec lesquelles nous avons peu de contacts. Réfléchissez pourquoi.

Il faudra choisir les mots en fonction du contexte national et culturel du groupe. Voici quelques suggestions à ce sujet : racisme, réfugié, Européen, personne démunie, musulman, homosexuel/le, gitan, Japonais, Africain, media, touriste, étranger, aveugle, Arabe, amour.

TITRE DE L'ACTIVITÉ : COMPAGNONS DE VOYAGE		
TRAVAIL INDIVIDUEL	TRAVAIL COLLECTIF	MIEUX COMPRENDRE
		FAIRE VALOIR SES PROPRES DROITS
		INFORMER LES AUTRES
COMMUNAUTÉ LOCALE	COMMUNAUTÉ MONDIALE	INFLUENCER LES AUTRES
		FAIRE VALOIR LES DROITS DES AUTRES
		AUTRE
<p>OBJECTIF Confronter les idées préconçues et les préjugés sur d'autres peuples et minorités ; susciter une prise de conscience personnelle de la tolérance.</p>		
<p>MÉTHODE</p> <ol style="list-style-type: none"> Décrire ce scénario aux participants : Vous montez dans un train pour un long voyage de Lisbonne à Moscou. Vous voyagez dans un compartiment que vous devez partager avec trois autres personnes. Vous devez sélectionner en fonction de la liste de la fiche 1 les trois personnes avec lesquelles vous préféreriez voyager et les trois avec lesquelles vous aimeriez le moins voyager. Une fois le choix effectué, les participants doivent former de petits groupes et essayer de parvenir à un consensus sur les trois personnes préférées et les trois les moins appréciées. En présence de tous les participants, chaque groupe présente sa liste ou en mentionne l'absence, expliquant comment il est parvenu à un consensus, indiquant la force de ce consensus ou donnant les raisons de l'impossibilité de parvenir à un accord. 		
<p>RÉSULTAT Une chance de discuter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des situations réelles de ce genre ; - des facteurs qui ont influencé les décisions ; - des facteurs qui ont empêché le consensus ; - d'où nous viennent les images ; - de ce que l'on ressentirait dans une situation où personne ne souhaiterait partager avec soi. 		
<p>PARTENAIRES ET PUBLICITÉ</p>		
<p>NOTER SES IDÉES Conservez une fiche ou un carnet personnel pour inscrire vos réalisations dans le cadre du thème triennal.</p>	<p>ÂGE Plus approprié aux membres plus âgés mais peut être présenté avec soin aux plus jeunes.</p>	
<p>REMARQUES Il se peut que les groupes ne produisent pas de liste commune. Il est important que chacun respecte l'autre et que nul ne soit attaqué pour ses opinions personnelles. Il est important également de discuter comment nous faisons souvent des jugements fondés sur une information insuffisante. Les médias encouragent souvent cette tendance. Noter qu'il s'agit d'un voyage à travers l'Europe et que les « compagnons de voyage » ont été choisis en conséquence. Changer le voyage et la liste des voyageurs de la manière la plus adaptée à votre groupe.</p>		

COMPAGNONS DE VOYAGE

1. Un soldat serbe
2. Un courtier financier suisse qui a de l'embonpoint
3. Un disc-jockey italien
4. Une Africaine qui essaie de vendre des objets artisanaux
5. Un/e jeune artiste qui est séropositif/ve
6. Un/e gitan/e
7. Un nationaliste basque
8. Un musicien de rock allemand au « mode de vie parallèle »
9. Un joueur d'accordéon autrichien aveugle
10. Un étudiant ukrainien qui ne veut pas rentrer chez lui
11. Une Roumaine sans billet avec un enfant d'un an dans les bras
12. Une féministe hollandaise endurcie
13. Un skinhead suédois ivre
14. Un lutteur de Belfast en route vers un match de foot
15. Une prostituée polonaise
16. Un fermier français qui ne parle que le français et porte un panier de fromages malodorants
17. Un réfugié kurde rentrant de Libye

TITRE DE L'ACTIVITÉ : PREMIÈRES IMPRESSIONS		
TRAVAIL INDIVIDUEL	TRAVAIL COLLECTIF	MIEUX COMPRENDRE
		FAIRE VALOIR SES PROPRES DROITS
		INFORMER LES AUTRES
COMMUNAUTÉ LOCALE	COMMUNAUTÉ MONDIALE	INFLUENCER LES AUTRES
		FAIRE VALOIR LES DROITS DES AUTRES
		AUTRE
<p>OBJECTIF Comparer comment les gens diffèrent dans leurs premières impressions des autres et prendre davantage conscience de la manière dont nos premières impressions affectent notre comportement à l'égard des autres.</p>		
<p>MÉTHODE</p> <ol style="list-style-type: none"> Sélectionner, dans des magazines, des photos de personnes aux traits intéressants/différents/frappants. Découper les visages et les coller sur des morceaux de papier différents. Numéroté les feuilles. Demander aux participants de s'asseoir en cercle et leur montrer les photos une par une. Leur demander d'inscrire sur un morceau de papier le numéro de la photo et leurs premières impressions. Ramasser les morceaux de papier. Coller chaque photo au mur, avec en dessous, les premières impressions pertinentes. 		
<p>RÉSULTAT Une chance de comparer des premières impressions. Quelles ont été les choses surprenantes ? Toutes les impressions étaient-elles identiques ? Pourquoi différaient-elles ? Sur quoi les premières impressions étaient-elles fondées ? Quels exemples de premières impressions totalement fausses les participants peuvent-ils donner ? Que révèle cette activité ?</p>		
<p>PARTENAIRES ET PUBLICITÉ</p>		
<p>NOTER SES IDÉES Vous pourriez exposer les résultats sur une affiche.</p> <p>Conservez une fiche ou un carnet personnel pour inscrire vos réalisations dans le cadre du thème triennal.</p>	<p>ÂGE Tous les âges, mais il faudra éventuellement rappeler aux plus jeunes membres de s'en tenir à de brèves impressions, disons un maximum de cinq mots.</p>	
<p>REMARQUES Faites circuler rapidement les images – vous êtes uniquement à la recherche de premières impressions. Évitez de choisir des photos de personnes connues ou de célébrités. Essayez d'inclure des personnes très diverses, de différents âges, cultures, capacités et handicaps. Utilisez éventuellement un projecteur si vous en avez un.</p>		

TITRE DE L'ACTIVITÉ : SOIRÉE CULTURELLE		
TRAVAIL INDIVIDUEL	TRAVAIL COLLECTIF	MIEUX COMPRENDRE
		FAIRE VALOIR SES PROPRES DROITS
		INFORMER LES AUTRES
COMMUNAUTÉ LOCALE	COMMUNAUTÉ MONDIALE	INFLUENCER LES AUTRES
		FAIRE VALOIR LES DROITS DES AUTRES
		AUTRE
<p>OBJECTIF Offrir la possibilité d'en apprendre davantage sur des peuples différents.</p>		
<p>MÉTHODE Organiser une soirée culturelle – en invitant un(e) intervenant(e), en montrant un film ou en jouant de la musique et en servant des plats d'un autre pays. Vous pourriez vous organiser de sorte que plusieurs pays soient représentés et proposer aux invités de deviner le pays d'origine de la musique d'ambiance ou des plats qui leur sont servis.</p> <p>Au cours de la réunion suivant la soirée culturelle, débattre pourquoi les goûts en matière de musique et d'alimentation sont différents. Pourquoi est-il embarrassant pour certains de chanter ou de réciter un poème en public alors que d'autres le font avec plaisir ? Des facteurs culturels sont-ils en cause ?</p>		
<p>RÉSULTAT Mieux apprécier la variété des aliments, de la musique et des activités culturelles de notre monde.</p>		
<p>PARTENAIRES ET PUBLICITÉ Il y a probablement un grand nombre de groupes locaux que l'on pourrait faire participer à cette manifestation, qu'il s'agisse pour eux de contribuer à l'organisation, de faire partie du public ou de représenter un groupe culturel. Il faudra éventuellement faire certaines recherches ou participer à des discussions collectives afin d'identifier le meilleur groupe de personnes à associer à cette soirée culturelle.</p> <p>Utilisez la presse locale pour faire de la publicité sur cette manifestation et lui consacrer un reportage. N'oubliez pas d'expliquer pourquoi la manifestation a lieu.</p>		
<p>NOTER SES IDÉES Conservez un livre d'or de la rencontre et demandez aux participants d'y inscrire leurs observations sur la soirée.</p> <p>Conservez une fiche ou un carnet personnel pour inscrire vos réalisations dans le cadre du thème triennal.</p>	<p>ÂGE Tous les âges, mais il serait sage d'allouer les tâches de la préparation en fonction des âges et des capacités.</p>	
<p>REMARQUES Il est important que cette rencontre soit amusante pour chacun. L'heure n'est pas à la discussion des préjugés et de la discrimination. Il y a fort à parier, cependant, que les participants s'interrogeront, une fois rentrés, sur le besoin de réexaminer leurs idées initiales.</p>		

TITRE DE L'ACTIVITÉ : MOI ET MES DROITS		
TRAVAIL INDIVIDUEL	TRAVAIL COLLECTIF	MIEUX COMPRENDRE
		FAIRE VALOIR SES PROPRES DROITS
		INFORMER LES AUTRES
COMMUNAUTÉ LOCALE	COMMUNAUTÉ MONDIALE	INFLUENCER LES AUTRES
		FAIRE VALOIR LES DROITS DES AUTRES
		AUTRE
<p>OBJECTIF Se concentrer en détail sur des droits spécifiques et encourager chacun à se pencher sur la question des droits dans sa propre vie en remplissant régulièrement des carnets sur une période pouvant atteindre quelques semaines.</p>		
<p>MÉTHODE</p> <ol style="list-style-type: none"> Distribuer à chaque participant la version simplifiée de la Convention relative aux droits de l'enfant (fiche 1) ainsi que les fiches 2a-2d. Expliquer l'utilisation des fiches en tant que modèles d'un carnet que chacun doit constituer. (Ou préparer les carnets à l'avance). Expliquer que chacun va remplir un carnet individuel de « Droits » et partager, à intervalles réguliers, avec un partenaire ce qu'il/elle a écrit. Consulter les feuilles d'exemples fournies et discuter de ce que vous pourriez écrire dans un ou deux cas. S'assurer que les carnets contiennent des pages blanches pour que chacun puisse formuler de nouvelles questions sur le point des droits. Voici quelques suggestions à cet égard : <ul style="list-style-type: none"> - Article 15 : Clubs « Tu as le droit de rencontrer des camarades et d'appartenir à un groupe ou à un club ». À quels groupes appartiens-tu ? Si tu pouvais monter un nouveau club, de quelle sorte de club s'agirait-il ? - Article 16 : Vie privée. « Tu as le droit à une vie privée ». As-tu déjà rédigé un journal ? Quelles personnes célèbres ont-elles permis à d'autres de lire leur journal ? - Article 19 : Gentillesse. « Tu as le droit de ne pas être blessé ». Inscris un acte de gentillesse récent dont tu es l'auteur et un autre dont tu es le bénéficiaire. - Article 24 : Santé. « Tu as le droit à la santé ». Que peux-tu faire pour rester en bonne santé ? - Article 30 : Culture. « Tu as le droit de jouir de ta culture, ta religion et ta langue propres ». Réfléchis aux similarités et aux différences entre ta culture et tes coutumes et celles d'une personne qui vit près de chez toi. S'assurer qu'en tant que groupe vous consacrez du temps à examiner qui est responsable de veiller à ce que ces droits puissent être revendiqués par tous. 		
<p>RÉSULTAT Cette activité rend les droits et les responsabilités directement accessibles à l'individu – il ne s'agit plus d'une charte bureaucratique mais de questions et d'obligations de la vie réelle qui affecteront la vie de l'individu.</p>		
<p>PARTENAIRES ET PUBLICITÉ Essayez de faire participer d'autres organisations locales à cette activité. Vous pourriez montrer quelques carnets terminés à une école de proximité et encourager les élèves à agir de même.</p>		

(suite à la prochaine page)

NOTER SES IDÉES

Les carnets sont le meilleur registre des résultats.

Conservez une fiche ou un carnet personnel pour inscrire vos réalisations dans le cadre du thème triennal.

ÂGE

Tous les âges – mais il sera nécessaire d'accompagner de près les plus jeunes membres.

Noter la possibilité d'adapter cette activité pour traiter des droits de personnes plus âgées.

REMARQUES

Vous pourriez juger utile de fournir à tout le groupe des exemples de fiches bien remplies pour aider, dès le départ, les plus jeunes membres ou les personnes qui ont du mal à démarrer.

Si l'activité était adaptée aux droits humains des personnes âgées, vous pourriez l'associer à l'activité 10 : Passons à l'acte.

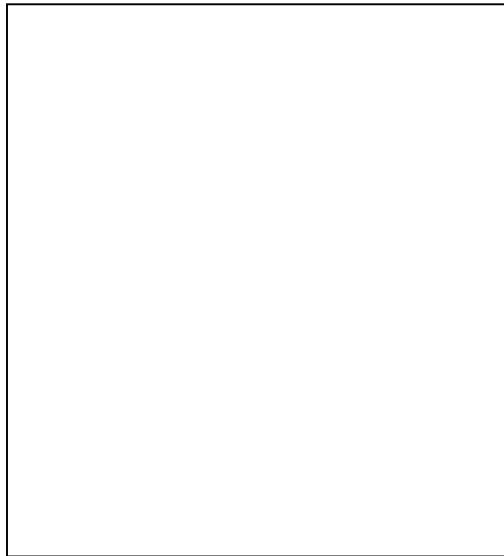
CONVENTION DES NATIONS UNIES RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT

Note : il s'agit ici d'une version simplifiée car la Convention compte 54 articles au total – quelques-uns ont été omis car ils traitent essentiellement des aspects techniques de la mise en œuvre de la Convention.

Article premier : Toute personne âgée de moins de 18 ans dispose de tous ces droits.
Article 2: Tu as le droit d'être protégé(e) contre la discrimination. Autrement dit, personne ne peut mal te traiter en raison de ta couleur, de ton sexe, de ta religion, de ta langue, de ton incapacité, du fait que tu es riche ou pauvre.
Article 3: Tous les adultes devraient toujours agir dans ton intérêt supérieur.
Article 6: Tu as un droit inhérent à la vie.
Article 7: Tu as le droit à un nom et à une nationalité.
Article 8: Tu as le droit à une identité.
Article 9: Tu as le droit de vivre avec tes parents, à moins que ceci ne soit mauvais pour toi.
Article 10: Si tu résides dans un pays différent de celui de tes parents, tu as le droit d'être réuni(e) avec eux et de vivre au même endroit.
Article 11: Tu ne devrais pas être enlevé(e).
Article 12: Tu as droit le droit d'exprimer ton opinion, de te faire entendre et d'être pris(e) au sérieux.
Article 13: Tu as le droit de faire des recherches, d'exprimer ta pensée sous une forme artistique, orale ou imprimée à moins de porter atteinte aux droits d'autrui.
Article 14: Tu as droit à la liberté de pensée et de religion, guidé(e) par tes parents.
Article 15: Tu as le droit d'être avec des amis, de faire partie ou de monter des clubs à moins que ceci ne nuise aux droits d'autrui.
Article 16: Tu as le droit à une vie privée. Tu peux, par exemple, rédiger un journal que personne d'autre ne peut lire.
Article 17: Tu as le droit de réunir des informations produites par les médias – radio, journaux, télévision, etc. – du monde entier. Tu devrais également être protégé(e) de toute information susceptible de te nuire.
Article 18: Tu as le droit d'être élevé(e) par tes parents si c'est possible.
Article 19: Tu as le droit d'être protégé(e) contre toute forme de violence ou de mauvais traitement.
Article 20: Tu as le droit à une protection et à une aide spéciales si tu ne peux vivre avec tes parents.
Article 21: Tu as le droit à ce qui représente pour toi les meilleurs soins possibles en cas d'adoption ou de placement dans une famille nourricière.
Article 22: Tu as le droit à une protection et à une assistance spéciales si tu es un enfant réfugié. Un(e) réfugié(e) est une personne contrainte de quitter son pays parce qu'elle ne pouvait plus y vivre en sûreté.

(suite à la prochaine page)

Article 23:	Si tu es handicapé(e) mentalement ou physiquement, tu as le droit de bénéficier de soins spéciaux et d'une éducation appropriée pour faciliter ton épanouissement et te permettre de mener une vie pleine.
Article 24:	Tu as le droit de jouir du meilleur état de santé possible et de recevoir les informations qui t'aideront à rester en bonne santé.
Article 27 :	Tu as le droit à un niveau de vie suffisant, notamment concernant l'alimentation, le vêtement et le logement.
Article 28:	Tu as le droit à l'éducation.
Article 29:	Tu as le droit à une éducation qui vise à l'épanouissement de ta personnalité et de tes capacités dans toute la mesure de leurs potentialités et qui t'inculque le respect des droits et des valeurs d'autrui ainsi que le respect du milieu naturel.
Article 30:	Si tu viens d'un groupe minoritaire, en raison de ta race, de ta religion ou de ta langue, tu as le droit de jouir de ta propre culture, de pratiquer ta religion et d'utiliser ta langue.
Article 31:	Tu as le droit de jouer et de te détendre en pratiquant notamment le sport, la musique et l'art dramatique.
Article 32:	Tu as le droit d'être protégé(e) contre un travail comportant des risques ou susceptible de compromettre ton éducation ou de nuire à ta santé.
Article 33:	Tu as le droit d'être protégé(e) contre des drogues dangereuses.
Article 34:	Tu as le droit d'être protégé(e) contre toutes les formes d'exploitation sexuelle.
Article 35:	Nul n'est autorisé à t'enlever ou à te vendre.
Article 37:	Tu as le droit de ne pas être puni(e) de manière cruelle ou susceptible de te nuire.
Article 38:	Tu as le droit d'être protégé(e) en temps de guerre. Si tu as moins de 15 ans, tu ne devrais pas être enrôlé(e) dans une armée ou prendre part aux hostilités.
Article 39:	Tu as le droit d'être aidé(e) si tu as été blessé(e), négligé(e) ou maltraité(e).
Article 40:	Tu as le droit d'être aidé(e) à te défendre si tu es accusé(e) d'avoir enfreint à la loi.
Article 42:	Tous les adultes et enfants devraient connaître cette convention. Tu as le droit de te renseigner sur tes droits et les adultes devraient également les apprendre.



Prénoms :

Nom de famille :

Adresse :

.....

.....

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Article 6

La vie

« Tu as un droit inhérent à la vie »

Pour toi, quels sont les plaisirs de la vie ? Établis-en une liste! Quelles sont tes ambitions pour l'avenir ?

Article 13

Opinion

« Tu as le droit d'exprimer ta pensée à moins de porter atteinte aux droits d'autrui. »

Quelqu'un t'a-t-il déjà empêché(e) de dire ce que tu penses ? Pourquoi d'après toi ?

TITRE DE L'ACTIVITÉ : PASSONS À L'ACTE		
TRAVAIL INDIVIDUEL	TRAVAIL COLLECTIF	MIEUX COMPRENDRE
		FAIRE VALOIR SES PROPRES DROITS
		INFORMER LES AUTRES
COMMUNAUTÉ LOCALE	COMMUNAUTÉ MONDIALE	INFLUENCER LES AUTRES
		FAIRE VALOIR LES DROITS DES AUTRES
		AUTRE
<p>OBJECTIF Encourager les participants à dresser leur propre plan d'action sur des questions relatives aux droits.</p>		
<p>MÉTHODE</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Demander au groupe de suggérer des questions relatives aux droits qui ont de l'importance pour eux. Noter les idées sans procéder à une discussion. 2. Demander aux participants de former des paires et d'utiliser la fiche 1 afin d'organiser une action sur l'un des droits énumérés. 3. Encourager chacun(e) à réfléchir, en des termes aussi larges que possible, à ce qu'il/elle pourrait faire même si cela semble un peu irréaliste car cela pourrait déboucher sur d'autres idées, plus concrètes celles-ci. 4. Encourager chacun(e) à réfléchir aux ressources qui seraient nécessaires et aux mesures à prendre. 5. Partager les idées avec l'ensemble du groupe. 6. Recourir à la même activité mais en se concentrant sur la « responsabilité » envers la communauté. La moitié du groupe pourrait travailler sur les droits et l'autre moitié sur les responsabilités – il serait intéressant de comparer les résultats ! 		
<p>RÉSULTAT Un plan d'action qui encourage une participation véritable.</p>		
<p>PARTENAIRES ET PUBLICITÉ Selon la question à l'étude, on pourrait éventuellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - inviter un intervenant d'un groupe des droits de l'homme à s'exprimer sur la question - organiser une soirée de collecte de fonds. <p>Il devrait être possible également de diffuser un communiqué de presse sur le travail de partenariat, quel qu'il soit.</p>		
<p>NOTER SES IDÉES Un bref rapport sur la question, ce qui se fait déjà localement et comment vous avez contribué ferait l'affaire.</p> <p>Conservez une fiche ou un carnet personnel pour inscrire vos réalisations dans le cadre du thème triennal.</p>	<p>ÂGE Tous les âges mais les plus jeunes membres auront besoin d'être davantage épaulés.</p>	
<p>REMARQUES Cette activité aura besoin d'un certain accompagnement pour démarrer car certains trouvent difficile de faire des recherches ou ont de la peine à croire qu'il existe quelque chose à laquelle ils pourraient participer activement.</p>		

Renseigne-toi davantage....

- Sur l'action des groupes de la communauté locale pour aider les gens à revendiquer leurs droits.
- Sur les personnes qui ont défendu ces droits, en utilisant Internet.
- En consultant des livres de bibliothèque consacrés aux droits.
- En parlant à des membres de ta communauté sur les changements intervenus au cours de leur existence.

Renseigne les autres ...

- Organise un jeu de piste des droits de l'enfant dans une école locale. Inscris les droits sur des cartons et cache-les dans toute l'école pour que les élèves partent à leur découverte.
- Organise une exposition.
- Crée une affiche ou un montage sur la question relative aux droits que tu as choisie.

Assume tes responsabilités...

- Écris à des personnes influentes des lettres sur des questions relatives aux droits.
- Rédige pour la patrouille une charte des droits et respecte-la.
- Porte-toi volontaire auprès d'une organisation d'assistance aux personnes qui revendiquent leurs droits.